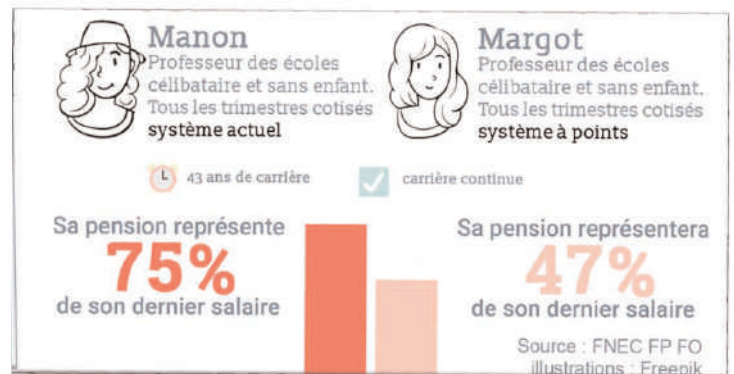
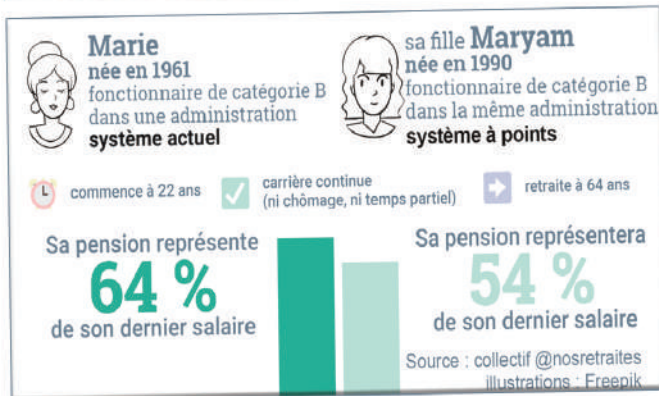
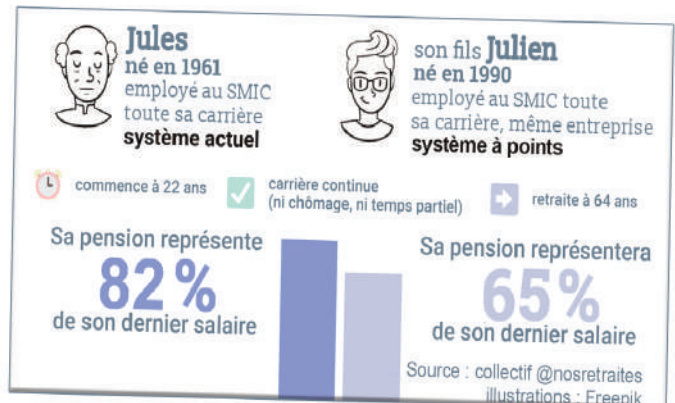
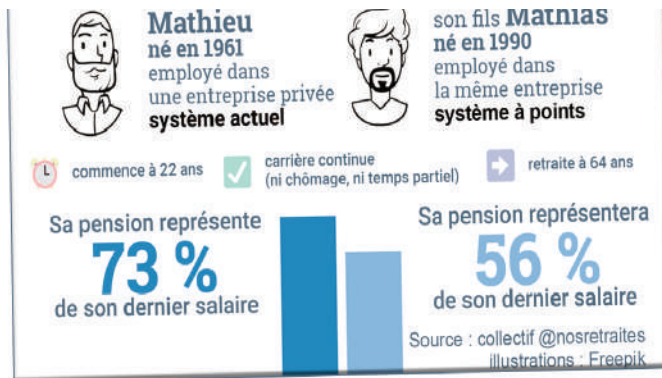




Union Départementale Force Ouvrière Des Syndicats de l'Yonne

**La retraite par points c'est moins de retraite pour tous !
C'est le travail sans fin !**



LES RÉFORMES DES RETRAITES DEPUIS 1993

1993 - BALLADUR

Passage de 37,5 ans à 40 ans pour le privé.
Calcul sur les 25 meilleures années au lieu de 10 pour le calcul du salaire de référence

2003 - FILLON

Alignement du public sur le privé.
Allongement de 40 à 41,5 ans

2010 - WOERTH

Report à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite.
Report de 65 à 67 ans de l'âge d'annulation de la décote

2014 - TOURAINE

Augmentation de la durée de cotisation de 41,5 à 43 ans (génération 73)

**NON au régime universel
de retraite par points !
Retrait du projet
MACRON/DELEVOYE!
Maintien
du régime général,
des régimes spéciaux,
du code des pensions
civiles et militaires,
de la CNRACL
et des 42 régimes
existants !**

**A PARTIR DU 5 DÉCEMBRE
LA GRÈVE**